



CONDITIONS DÉBITRICES ET CRÉDITRICES APPLICABLES PAR BANQUE ATLANTIQUE CÔTE D'IVOIRE

Au titre du premier semestre 2024

TBB = 10,75% | N/A = Non applicable

I - CHAMP D'APPLICATION

Les conditions générales de la Banque, complètes dans le présent recenseur, s'appliquent aux opérations réalisées en Côte d'Ivoire par la Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI), au profit de sa clientèle. Les conditions et règlements édictés par les Autorités Monétaires s'appliquent au plein droit, même s'ils ne figurent pas explicitement dans le présent recenseur. Il est en outre de même pour les normes édictées par les autorités monétaires et les règlements édictés par les Autorités Monétaires s'appliquent au plein droit, même s'ils ne figurent pas explicitement dans le présent recenseur. Les conditions mentionnées dans le présent recenseur ont été actualisées en fonction des États de l'Union (UE) et de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), réalisant un canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits et services bancaires offerts par les Établissements de crédit à leur clientèle, à savoir :

- I - Les conditions générales du compte ;
- II - Les services rattachés au fonctionnement du compte ;
- III - Les services bancaires ;
- IV - Les services banque à distance ;
- V - La gestion des incidents de paiement ;
- VI - Les opérations de change ;
- VII - Les opérations de crédit ;
- VIII - Les opérations sur titres ;
- IX - Les opérations avec l'étranger ;
- X - Les autres services (divers) ;

Pour toute réclamation, bien vouloir contacter le service réclamation et qualité au numéro : **+252726151950**

II - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

De façon générale, sont à la charge du client, tous impôts et taxes quelconques présents et à venir prévus par les présentes conditions. Les tarifs mentionnés s'entendent hors taxes. Toutes les taxes, en particulier la TVA et l'IBCR/IRCM, sont intégralement à la charge de la clientèle et retenues à la source avant les traites en espèces. Tout service ou opération donnant lieu à la perception d'une commission à la charge du client à l'exception de ceux définies par l'instruction n° 9/2004 de la BCEAO n°904-6/2004 du 25 juin 2004 relative aux services bancaires offerts à titre gratuit par les Établissements de crédits de l'UMOA à leur clientèle.

2.1 Placements bancaires et dates de valeur
Les placements bancaires sont cotés au BCBAD et sont installés, soit rétroactivement. Les dates de valeur sont toujours exprimées en jours ouvrables. Le samedi est considéré comme jour non ouvrable.

2.2 Mensualité
Les tarifs indiqués dans le présent recenseur sont exprimés en Francs CFA (FCFA) hors TVA sauf disposition expresse contraire. Pour les tarifs en EUR, une parité fixe est établie entre l'EUR et le Franc CFA à raison de 1 EUR pour 655,957 FCFA.

2.3 Périodicité d'arrêté des comptes
Les arrêtes sont effectués aux périodes suivantes :
- Comptes de chèques et comptes courants : chaque fin de mois
- Comptes d'épargne : deux fois par an en fin de juin et fin décembre

2.4 Opérations interbancaires

Les opérations entre banques ne sont pas soumises aux conditions fixées par le présent texte. En cas de crédit consensuel, l'accord des banques de consortium peut amener à déroger aux conditions du présent texte. Une commission d'arrangement sera prise dans les cas de risk sharing inter-banques. Les crédits aux établissements financiers peuvent également être accordés à des conditions particulières.

2.5 Autres frais à la charge du client

Les frais de l'Union Européenne (UE) sont appliqués sur la base du tarif pratiqué par les différents prestataires et majorés comme ci-dessous.

2.6 Protection des dépôts

Banque Atlantique Côte d'Ivoire est adhérente au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution de l'Union Monétaire Ouest Africaine (FODR - UMOA). Les petits déposants (particuliers titulaires de comptes courants, épargne...) pourront bénéficier dans ce cadre, d'un remboursement dont le plafond correspond à 148 000 FCFA (montant fixé par la FODR - UMOA et révisable) en cas de cessation de paiements.

B - TARIFS HORS TAXE DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES ET ONG

I - CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE	
11 Conditions d'ouverture de compte	
111 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1111 Dépôt à terme société, ONG et Associations	Montant minimum : 10.000.000 FCFA Montant maximum : pas de maximum Durée minimum : 3 mois Tarification : Taux progressif, fonction de la durée de placement et de la grille de taux en vigueur (nous consulter)
1112 Compte d'instruments financiers (Société) - à déclarer par type d'instrument	N/A
1113 Compte courant	N/A
1114 Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	N/A
1115 Autres types de comptes	N/A
1116 Assurance décès accidentel associé au compte courant	N/A
12 Conditions de clôture de compte	
121 Dépôt à terme société, ONG et Associations	Gratuit
122 Compte d'instruments financiers (Société) - à déclarer par type d'instrument	N/A
123 Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
124 Lettre de clôture de compte	N/A
125 Autres types de clôture de comptes	N/A
II - SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE	
21 Gestion de comptes	
211 Conditions débitrices et frais	
2111 Taux de base bancaire (TBB)	10,75%
2112 Commission de plus fort découvert	1/250 minimum 1 000 francs
2113 Commission de mouvement au débit sur compte courant	
21131 Sociétés	1/4 pour mille minimum 10 000
21132 Entreprises individuelles	1/4 pour mille minimum 1 000
21133 Associations et ONG	Gratuit
2114 Commission de dépassement sur compte autorisé	25 000 FCFA HT sur compte autorisé
2115 Commission de dépassement sur compte non autorisé	25 000 FCFA HT sur compte autorisé
2116 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	12 000 FCFA HT
21161 Société en constitution	Gratuit
21162 Associations et ONG	5 000
21163 Autres sociétés (Entreprises Individuelles, SA, SARL, Coopératives, Groupements, etc.)	5 000 FCFA HT
2117 Arrêté de compte	Gratuit
2118 Relevé d'identité bancaire (RIB)	Gratuit
212 Relevés de compte	
2121 Mensuel	Gratuit
2122 À la demande (mois en cours)	1 800/ page
2123 relevé papier	2500/compte
21231 relevé par fax	1000/ page
2124 Autre période (tarif par mois)	5 000/mois
21241 Hebdomadaire	15 000
21242 journalier	30 000/mois
213 Attestations bancaires	
2131 Attestation de solde	50 000
2132 Attestation de non engagement et	50 000
2133 Confirmation bancaire	50 000
2134 Autres types d'attestations bancaires	
21341 Attestation de capacité financière	25 000
21342 Attestation de ligne de crédit	25 000
214 Frais de timbre pour versement d'épargne en compte	
2141 Frais de procuration	50 000
215 Conditions créditrices	
2151 Produits d'épargne	N/A
2152 Autres dépôts	Sur consultation
2153 Dépôts à terme	Sur consultation
2154 Intérêts créditeurs sur compte à terme	Sur consultation
2155 Autres types de conditions créditrices	
22 Moyens de paiement	
221 Chèques	
2211 Délivrance de chèque	
22111 Chèques barrés non endossables	Gratuit
22112 Lettres-chèques	Sur devis
22113 Chèques de banque sur place	15 000
22114 Chèques de banque UEMOA	20 000
22115 Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Voir tarifs transferts
2212 Certification de chèque	N/A
2213 Frais pour annulation de chèque de banque	10 000
2214 Opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	15 000
2215 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	15 000
22151 Levée d'opposition	15 000
2216 Frais de destruction de chèque	10 000
2217 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	30 000
2218 Forfait chèque impayé « à montant X FCFA (montant à préciser) »	N/A
2219 Expédition de chèque à domicile (sous pli recommandé)	au réel ou réel au réel
2220 Expédition de chèque à domicile (sous pli recommandé)	30 000
2221 Assurance perte et vol de moyens de paiement	Frais inclus dans le coût d'acquisition de la carte
2222 Encasement de chèques	
22221 Encasement de chèques dans l'UEMOA	ChèqRt au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encasement
22222 Encasement de chèques hors UEMOA	Zone Euro Date de valeur J-30 Frais d'envoi : 15 000 Commission d'encasement : 5 000
222 Cartes bancaires	
2221 Renouvellement / Cotation annuelle	N/A
2222 Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	N/A
2223 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) / Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	N/A
2224 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères de la zone UEMOA	N/A
2225 Consultation de solde	N/A
2226 Mini relevé	N/A
2227 Frais de gestion mensuels	N/A
2228 Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc)	N/A
2229 Délivrance de carte supplémentaire (à déclarer par type)	N/A
2230 Frais de port en urgence	N/A
2231 Frais de reconfection de carte (sauf défauts/codes)	N/A
2232 Réédition de code confidentiel	N/A
2233 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	N/A
2234 Opposition carte	N/A
2235 Par le client perte ou vol	N/A
2236 Par la banque usage abusif (Société)	N/A
2237 Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	N/A
2238 Modification de contrat (carte, plafond, ...)	N/A
2239 Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	N/A
2240 Ouverture de dossier de fraude	N/A
2241 Frais de gestion des cartes (à déclarer par type de carte)	N/A
2242 Prestations Services montages (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	N/A
2243 Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets	N/A
2244 Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	N/A
2245 Distributeurs Automatiques de Billets dans la zone UEMOA (GM UEMOA)	N/A
2246 Distributeurs Automatiques de Billets autres banques locales (GM UEMOA)	N/A
2247 Distributeurs Automatiques de Billets hors zone UEMOA	N/A
2248 Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	N/A
2249 Consultation/édition de solde dans la banque du client	N/A
2250 Consultation/édition d'historique de solde	N/A
2251 Paiements	N/A
2252 Dans la zone UEMOA	N/A
2253 Hors zone UEMOA	N/A
23 Virements et prélèvements	
231 Virements	
2311 Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2312 Virement émis en interne (BCEAO)	Gratuit
2313 Virement émis vers confrère	
- Virement sur place vers un tiers (BCEA-UEMOA)	3 000 FCFA
- Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA) inférieur à 50 000 000	5 000 FCFA
- Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA) à partir de 50 000 000	10 000 FCFA
2314 Virement émis agence en faveur d'un tiers	5 000 FCFA
- Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA) inférieur à 50 000 000	10 000 FCFA
- Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA) à partir de 50 000 000	15 000
2315 Encasement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Gratuit en interne/ 3 000 vers confrère
2316 Mise en place de virement permanent local ou autre	Gratuit
- Ouverture de dossier	Gratuit
- Exécution de l'opération	Gratuit
2317 Remise de virement (support télétransmission)	Gratuit
2318 Prélèvements	
2319 Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit
- Ouverture de dossier	Gratuit
- Exécution de l'opération	500/ prélèvement
2320 Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
2321 Emission de prélèvement par une entreprise	500/ prélèvement
2322 Paiement d'un prélèvement	Gratuit
2323 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2324 Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Gratuit
2325 Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Gratuit
2326 Effets de commerce	
2327 Frais sur paiement d'effets	Gratuit
2328 Frais d'encasement sur effets	3 000/ effet
2329 Commission de bordereau	0,25 % - Min 2 000
2330 Commission d'endos	Gratuit
2331 Intérêt	selon conditions négociées
2332 Frais de reconfection	10 000/Effet
2333 Port de lettre	Gratuit
2334 Frais fixe	2500/Effet
2335 Frais de protêt	selon facture de l'huisier ; notification au débiteur 30 000
2336 Frais d'impayé	10 000
2337 Frais de prorogation d'échéance	10 000
2338 Nombre de jour minimum	5 jours
2339 Autres effets de commerce	Néant
2340 Retrait d'effet du portefeuille	0,25% Mini : 2 000
2341 Délivrance de carnet d'effets de commerce (Lettre de change et Bille à ordre)	100 / CFA par feuille / vignette
2342 Frais de destruction de carnet d'effets de commerce (après 3 mois sans retrait)	10 000 FCFA
III - SERVICES BANCAIRES	
31 Dates de valeurs appliquées	
311 Virements reçus	J+1
312 Remise de chèque	
3121 Remise de chèque BACI	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encasement
3122 Remise de chèque Confrère	Crédit au plus tard le 2ème jour ouvré suivant celui de l'encasement
3123 Remise chèque devise	J+30
313 Remise d'effets à l'escompte	J+1
314 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J
315 Virement et retrait d'espèce	J+5 au crédit / J-15 au débit
316 Livrets d'épargne	J+1
317 Remise d'effets à l'encasement	J+1
32 Frais liés aux services bancaires	
321 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors accoutement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
322 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
323 Emission chèque de banque en FCFA	15 000 sur place / 20 000 chèque de banque UEMOA
324 Emission chèque de banque en autres devises	Voir tarif transferts
325 Rejet de chèque	30 000 pour insuffisance de provision; 5 000 pour autres motifs
326 Demande d'opposition	15 000
327 Incident sur compte (ATD, Saiss-arrêt)	50 000
328 Protêt	Frais de protêt selon facture de l'huisier ; notification de protêt à chaque débiteur
329 Frais de circulation	50 000
330 Changement de signature	Gratuit
331 Modification d'intitulé de compte	Gratuit
332 Changement d'adresse	Gratuit
333 Changement de garde de titre	Gratuit
334 Frais de nantissement	N/A
335 Frais de saisie attribution (ATD)	50 000
336 Frais de reclassement	Gratuit
337 Autres types de services bancaires	Gratuit

IV - SERVICE BANQUE À DISTANCE	
41 Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
42 Banque en ligne	N/A
43 Virement électronique vers un autre établissement bancaire	3 000 FCFA HT/ banque bénéficiaire
44 Services SMS	N/A
45 Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile	N/A
46 Les frais de crédit sont à la charge du client	
451 ANET	
4511 Professionnels	5 000 HT / mois
4512 PME/PMI	15 000 HT / mois
4513 Grandes Entreprises	15 000 HT / mois
461 Déchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	2500
47 Autres types de services banque à distance	
471 Envoi de relevé quotidien par Swift : Swift1940/950/03	10 000 FCFA HT/compte/mois
V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT	
51 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	30 000
52 Frais de manlevée d'opposition Banque Centrale	N/A
53 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
54 Lettre de relance pour compte créditeur (pli recommandé)	Au réel
55 Lettre de domiciliation à la CP	30 000
56 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	30 000
57 Forfait chèque impayé « à montant X FCFA (montant à préciser) »	N/A
58 Certificat de non-paiement	Gratuit
59 Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	Frais de rejet de chèque pour autre motif 5000
VI - OPÉRATIONS SUR TITRES	
61 Frais de tenue et de gestion (prêt/taux encaissement)	N/A
62 Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	N/A
63 Espe de gestion (Plan Epargne Entreprise)	N/A
64 Souscription de bons de caisse mis par la banque (liquidité)	N/A
65 Retrait mensuel	N/A
66 Retrait de titres à la demande	N/A
67 Autres types d'opérations sur titres	N/A
VII - OPÉRATIONS DE CHANGE	
71 Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	Gratuit
711 Achat de devises par la banque	
712 Vente de devises à la banque	
721 Euros	2%
722 Autres devises client BACI	3%
723 Autres devises client occasionnel	4%
724 Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	N/A
73 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	N/A
74 Autres types d'opérations de change	N/A
VIII - OPÉRATIONS DE CRÉDIT	
81 Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB-Marge)	
811 Découvert en compte courant ou non formalisé (MTD-Marge)	TBB-Marge
812 Découvert en compte courant et formalisé (MTD-Marge)	TBB-Marge
813 Crédits à court terme (MTD-Marge)	TBB-Marge
814 Autres crédits à court terme (MTD-Marge)	TBB-Marge
815 Autres crédits à moyen et long termes (MTD-Marge)	TBB-Marge (Cotation)
816 Crédit-bail	Frais de dossier - 1% du montant du financement TTC, avec un minimum de 70 000 FCFA TTC, et un maximum de 200 000 FCFA TTC
8161 Mobilier	TBB-Marge
8162 Immobilier	N/A
817 Financement en devises	N/A
818 Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	N/A
819 Autres financements en devises	N/A
8190 Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	
8191 Taux	TBB-Marge, Minimum 5 000
8192 Commission de bordereau	0,25 % - Min 2 000
8193 Commission fixe	2 000/000
8194 Frais d'impayé	10 000/000
8195 Frais de prorogation	30 000/000
8196 Frais de réclamation	10 000/000
8197 Nombre de jour minimum	15 jours
8198 Pénalités de retard et avances (types à définir)	
8199 Frais de dossier	1,5% HT du montant de la facilité et suivant accord du comité
8200 Commission d'engagement	0,3% du montant mis en place
8201 Trage sur ligne de crédit court, moyen et long terme; crédits spot; avance sur bon de commande; avance sur facture	
8202 Commission de prorogation d'échéance (trage spot; avance sur bon de commande; avance sur facture)	0,25% HT du montant du trage
8203 Taux	TBB - Marge
8204 Prêt de consolidation de découvert	25 000 FCFA
8205 Autres types de crédit de trésorerie	TBB-marge
92 Crédits participatifs	
921 Caution sur marche	20 000
922 Commission de dossier	3% par an-Mini:30 000/Trimestre indivisible
923 Cautions fiscales et douanières	20 000
924 Frais	3% par an-Mini:30 000/Trimestre indivisible
925 Aval de traites	20 000
926 Commission de dossier	3% par an-Mini:30 000/Trimestre indivisible
927 Frais	20 000
928 Cautions en faveur du Consol Café Cacao	3% par an-Mini:30 000/Trimestre indivisible
929 Commission de dossier	20 000
930 Frais	3% par an-Mini:30 000/Trimestre indivisible
931 Lettres de garantie pour absence de document	20 000
932 Commission de dossier	3% par an-Mini:30 000/Trimestre indivisible
933 Frais	20 000
94 Opérations complexes aux opérations de crédit	
941 Avance sur contrat prêt	10 000
942 Modification simple (date d'échéance n° de compte ou périodicité)	3 000
943 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	10 000
944 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	20 000
945 Demande de document	Gratuit
946 Demande d'édition de tableau d'amortissement	Néant
947 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	5 000
948 Commission d'engagement	0,3 % du montant mis en place
949 Frais d'études des dossiers de prêt	2%
950 Pénalités de remboursement anticipé	1%
951 Pénalités de remboursement anticipé (prêts à remboursement en fine)	2%
952 Frais de levée d'hypothèque (hors frais notariés et d'enregistrement)	10 000
IX - OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER	
91 Encasement chèque et effet en devises	
911 Euro	Gratuit
9111 Commission prorogation - commission réparation	Gratuit
9112 Commission d'encasement	5 000
9113 Frais d'envoi	15 000
9114 Provisions pour RETOUR sur effets impayés	Gratuit
9115 Provision pour retour de chèque impayé	15 000
9116 Avis de sort/SWIFT	